

Décision n°2025-071
**Portant délégation de signature aux directeurs et directrices des
laboratoires et structures de la recherche**

Le président de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 712-3 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 313-1 ;

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du président de l'Ecole normale supérieure de Lyon - M. Trizac (Emmanuel) ;

Vu la délibération du conseil d'administration n°I-3 en date du 21 mai 2024 portant délégation de compétences du conseil d'administration au président de l'ENS de Lyon ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon ;

DÉCIDE

Article 1. Délégations accordées aux directeurs et directrices et leur(s) suppléant(s)

Délégation est donnée aux directeurs des laboratoires, unités de recherche et autres structures liées à la recherche, et en cas d'absence ou d'empêchement, aux suppléants nommément désignés dans l'article 1.3, à l'effet de signer, au nom du président de l'ENS de Lyon dans la limite du périmètre attribué à leur laboratoire ou structure :

Article 1.1. Gestion des personnels et gestion administrative

- Les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS de l'ENS de Lyon affectés au sein de leur laboratoire ou structure ;
- Les ordres de mission et leur état de frais le cas échéant, pour le compte de l'ENS de Lyon, des personnels de l'ENS de Lyon affectés ou missionnés par leur structure, à l'exception de :
 - Ceux à destination des pays identifiés par le MEAE comme présentant un risque pour les voyageurs sur la période concernée,
 - Ceux concernant les BIATSS à destination de l'étranger,
 - Leurs propres ordres de missions.
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant ;
- Les autorisations d'utilisation d'un véhicule personnel, véhicule de service, véhicule de location, d'un taxi ou d'un VTC.

La délégation est limitée aux actes dont le montant ne dépassant pas 25.000 euros hors taxe



(HT).

Article 1.2. Gestion financière

- Les actes financiers d'engagement juridique, la certification du service fait, l'ordonnancement et la liquidation des dépenses, notamment dans l'application GFC, pour un montant ne dépassant pas 25.000 euros hors taxe (HT) ;
- Les certificats administratifs, les décisions de l'ordonnateur et les pièces justificatives relatives aux dépenses, aux recettes et à l'inventaire.

Article 1.3. Liste des délégataires

STRUCTURE	NOM - Prénom	FONCTION
Centre Blaise Pascal/ Pôle scientifique de modélisation numérique CBPsmn	EVARAERS Ralf	Directeur - délégataire principal
	BARTHELEMY Diane	Responsable administrative et financière - délégataire suppléante
Centre d'études et de recherches comparées sur la création CERCC	LUIS Raphaël	Directeur par intérim
Center for Economic Research on Governance, Inequality and Conflict CERGIC	COUTTENIER Mathieu	Directeur - délégataire principal
	BOUATTOURA Ratiba	Gestionnaire – délégataire suppléant
Laboratoire de chimie CHIMIE	MICHEL Carine	Directrice - délégataire principale
	BUCHER Christophe	Directeur adjoint – délégataire suppléant n°1
	BUSSON Annie	Responsable administratif et financier – délégataire suppléant n°2
UMR Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux CIHAM	NICOUD Marilyn	Directrice- délégataire principal
	HEUSCH Carlos	Professeur des universités- délégataire suppléant n°1
	DIMOYAT Pierre	Assistant ingénieur - responsable administratif
Centre International de Recherche en Infectiologie CIRI	LAVILLETTE Dimitri	Directeur - délégataire principal

	MONNIER-LOUDIN Cécile	Responsable administrative et financière - déléguataire suppléante n°1
	LAZERT Carine	Coordinatrice en gestion administrative et financière - déléguataire suppléante n°2
Centre Max Weber CMW	MALLON Isabelle	Directrice - déléguataire principale
	GUERCHOUCHE Abderrhazag	Responsable financier - Déléguataire suppléant n°1
	CHAPELON Aude	Déléguataire suppléante n°2
	BETHOUX Elodie	Déléguataire suppléante n°3
	GONZALEZ Jean-François	Directeur – déléguataire principal
Centre de Recherche Astrophysique de Lyon CRAL	LAIBE Guillaume	Déléguataire suppléant
	PINTACUDA Guido	Directeur - déléguataire principal
Centre de Résonance Magnétique CRMN	CHABILLAN Camille	Responsable administrative et financière - Déléguataire suppléante
	BOUTOUX Isabelle	Directrice - déléguataire principale
ENS Editions	PADILLAT Sandrine	Déléguataire suppléante
	COSSART Etienne	Directeur- déléguataire principale
Laboratoire Environnement Ville Société EVS	LE LAY Yves-François	Déléguataire suppléant n°1
	NOHARET Monique	Gestionnaire - déléguataire suppléante n°2
Laboratoire Histoire et Sources des Mondes Antiques HISOMA	DANA Madalina	Directrice - déléguataire principale
	ISLERT Camille	Déléguataire suppléante n°1

Institut d'Asie Orientale IAO	BEREZIAT Aurore	Délégataire suppléante n°2
	JALUZOT Béatrice	Directrice - délégataire principale
	NANTA Arnaud	Directeur adjoint - délégataire suppléant n°1
	FAYET MONTAGNE Camille	Responsable administrative et financière - délégataire suppléante n°2
Laboratoire Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations ICAR	BASSO Pierluigi	Directeur - délégataire principal
	COLON DE CARVAJAL Isabel	Directrice adjointe - délégataire suppléante n°1
	BUJON Lucie	Secrétaire générale - délégataire suppléante n°2
Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon IGFL	LEULIER François	Directeur - délégataire principal
	ROGOWSKY Fabienne	Responsable administrative et financière - délégataire suppléante n°1
Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités IHRIM	MESTRE-ZARAGOZA Marina	Directrice - délégataire principale
	ANTOINE-MAHUT Delphine	Responsable de site - délégataire suppléante n°1
	DORD-CROUSLE Stéphanie	Responsable adjointe de site - Délégataire suppléante n°2
Institut Rhônalpin des Systèmes Complexes IXXI	ABRY Patrice	Directeur - délégataire principal
	MAGUE Jean-Philippe	Directeur adjoint - délégataire suppléant n° 1
	BARTHELEMY Diane	Responsable administrative et financière - délégataire suppléante n°2
Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes LARHRA	FRIoux Stéphane	Directrice - délégataire principale
	GARNER Guillaume	Directeur adjoint - délégataire suppléant n°1

Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule LBMC	GRANDJEAN Véronique	Secrétaire générale - déléataire suppléante n° 2
	AUBOEUF Didier	Directeur - déléataire principal
	SERVAIS Isabelle	Responsable administrative et financière - déléataire suppléante n°1
Laboratoire de Géologie de Lyon Terre Planètes Environnement LGL	NOVEL-CATIN Corinne	Gestionnaire – déléataire suppléante n°2
	DEBAYLE Éric	Directeur - Déléataire principal
	BALTER Vincent	Directeur adjoint Déléataire suppléant n°1
Laboratoire de l'Informatique du Parallélisme LIP	BARRIER Marie-Jeanne	Assistante ingénieure - déléataire suppléante n°2
	GUERIN-LASSOUS Isabelle	Directeur - déléataire principal
	TROTIGNON Nicolas	Directrice adjointe - déléataire suppléant n°1
Laboratoire de l'Éducation LLE	BOZO Marie	Responsable administrative et financière - déléataire suppléante n°2
	PICARD Emmanuelle	Directrice - déléataire principale
	BARRIER Julien	Enseignant-chercheur - déléataire suppléant
Magasin de Biologie/Coordination Biologie	AUBOEUF Didier	Directeur – déléataire principal
	SERVAIS Isabelle	Responsable administrative – déléataire suppléante
UMS Persée PERSEE	RICHARD Gabrielle	Directrice - déléataire principale
	ASTIER Éric	Responsable du pôle - déléataire suppléant
Laboratoire de physique PHYSIQUE	GEMINARD Jean- Christophe	Directeur - Déléataire principal

	CLERVAUX Nadine	Responsable administrative et financière - déléataire suppléante n°1
	CARPENTIER David	Déléataire suppléant n°2
Laboratoire Reproduction et Développement des Plantes RDP	INGRAM Gwyneth	Directrice - déléataire principale
	JAILLAIS Yvon	Directeur adjoint - déléataire suppléant n°1
	VIAL Cindy	Responsable administrative et financière - déléataire suppléante n°2
Biosciences -PBES SFR BIOSCIENCES	LEVERRIER Yann	Directeur - déléataire principal
	JACQUIN Anaïs	Responsable administrative et financière - déléataire suppléante
Atelier Service Ingénierie mécanique	Denis Le Tourneau	Responsable – Déléataire principal
Action, discours, pensée politique et économique TRIANGLE	VERJUS Anne	Directrice - déléataire principale
	BEROUD Sophie	Directrice adjointe - déléataire suppléante n°1
	PRESLE Anne-Sophie	Responsable administratif et financière - déléataire suppléante n°2
Unité de mathématiques pures et appliquées UMPA	DEGLISE Frédéric	Directeur - déléataire principal
	GARIVIER Aurélien	Directeur adjoint - déléataire n°1
	GONCALVES Virginia	Responsable administrative et financière - déléataire n°2

Article 2. Obligation des déléataires

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Les déléataires s'engagent à :

- Rendre compte au Président de l'ENS de Lyon sans délai, de manière exhaustive et à toute requête, de l'utilisation qu'ils ont faite de sa délégation de signature ;

- Produire un spécimen de signature en deux (2) exemplaires originaux.

En application de la présente décision, tout acte signé par délégation devra comporter obligatoirement, le prénom, nom et la qualité du signataire ainsi que la mention suivante :
« Pour le Président et par délégation ».

Article 3. Entrée en vigueur

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2025 et abroge, à la même date :

- La décision n° 2025-036.

Article 4. Exécution

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision.

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'ENS de Lyon dans la rubrique Décisions du Président.

Fait à Lyon, le 27 août 2025,

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
École Normale Supérieure de Lyon

Original : Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication : Diffusion sur le site internet, rubrique « l'École > Nous connaître > Organisation > Décisions du Président »

Modalités de recours contre la présente décision : En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon.